

LES NOUVEAUX BARÈMES de MaPrimeRénov'

à partir du lundi 1^{er} février 2023

(Information : à présent, l'ancienneté du logement doit être d'au moins 15 ans)

ÉTAPE N° 1

JE REPÈRE MON PROFIL.

- À chaque catégorie de revenus est associée une couleur
- Je peux vérifier mon profil sur Simul'aides (www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaid)

Plafonds de ressources HORS Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 16 229 €	jusqu'à 20 805 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 23 734 €	jusqu'à 30 427 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 28 545 €	jusqu'à 36 591 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 33 346 €	jusqu'à 42 748 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 38 168 €	jusqu'à 48 930 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Plafonds de ressources EN Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>
1	jusqu'à 22 461 €	jusqu'à 27 343 €	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €
2	jusqu'à 32 967 €	jusqu'à 40 130 €	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €
3	jusqu'à 39 591 €	jusqu'à 48 197 €	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €
4	jusqu'à 46 226 €	jusqu'à 56 277 €	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €
5	jusqu'à 52 886 €	jusqu'à 64 380 €	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €
Par personne supplémentaire	+ 6 650 €	+ 8 097 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €

ÉTAPE N° 2



JE VÉRIFIE LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ET LES AIDES AUXQUELLES J'AI DROIT SELON MON PROFIL

- Je m'assure que mes travaux sont éligibles
- Je m'informe sur le montant de l'aide auquel je peux prétendre

1/ COMMENT BÉNÉFICIER DE MaPrimeRénov' ?

Je peux déposer mon dossier	<ul style="list-style-type: none">• depuis le 1^{er} janvier 2020, si j'occupe mon logement• à partir du 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur
Je peux lancer mes travaux	<ul style="list-style-type: none">• depuis le 1^{er} janvier 2020, si j'occupe mon logement• dès le 1^{er} octobre, si je suis bailleur
Je peux demander mon bonus	<ul style="list-style-type: none">• dès le 1^{er} janvier 2021, si j'occupe mon logement• dès le 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur

2/ À COMBIEN AI-JE DROIT ?

Équipements / Travaux individuels <i>(réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)</i>		Forfait MaPrimeRénov'
	Poêles à granulés	2 500 €
	Poêles à bûches	2 500 €
	Foyers fermés, inserts	2 500 €
	Rénovation globale	je demande l'aide Habiter Mieux Sérénité
	Bonus sortie de passoire	1 500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 500 €
	Audit énergétique	500 €

ÉTAPE N° 2



JE VÉRIFIE LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ET LES AIDES AUXQUELLES J'AI DROIT SELON MON PROFIL

- Je m'assure que mes travaux sont éligibles
- Je m'informe sur le montant de l'aide auquel je peux prétendre

1/ COMMENT BÉNÉFICIER DE MaPrimeRénov' ?

Je peux déposer mon dossier	<ul style="list-style-type: none">• depuis le 1^{er} janvier 2020, si j'occupe mon logement• à partir du 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur
Je peux lancer mes travaux	<ul style="list-style-type: none">• depuis le 1^{er} janvier 2020, si j'occupe mon logement• dès le 1^{er} octobre, si je suis bailleur
Je peux demander mon bonus	<ul style="list-style-type: none">• dès le 1^{er} janvier 2021, si j'occupe mon logement• dès le 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur

2/ À COMBIEN AI-JE DROIT ?

Équipements / Travaux individuels <i>(réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)</i>		Forfait MaPrimeRénov'
	Poêles à granulés	2 000 €
	Poêles à bûches	2 000 €
	Foyers fermés, inserts	1 500 €
	Rénovation globale	je demande l'aide Habiter Mieux Sérénité
	Bonus sortie de passoire	1 500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 500 €
	Audit énergétique	400 €

MaPrimeRénov' Violet

Mieux chez moi, mieux pour la planète

ÉTAPE N° 2



JE VÉRIFIE LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ET LES AIDES AUXQUELLES J'AI DROIT SELON MON PROFIL

- Je m'assure que mes travaux sont éligibles
- Je m'informe sur le montant de l'aide auquel je peux prétendre

1/ COMMENT BÉNÉFICIER DE MaPrimeRénov' ?

Je peux déposer mon dossier	<ul style="list-style-type: none">• à partir du 1^{er} janvier 2021, si j'occupe mon logement• à partir du 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur
Je peux lancer mes travaux	<ul style="list-style-type: none">• dès le 1^{er} octobre 2020
Je peux demander mon bonus	<ul style="list-style-type: none">• dès le 1^{er} janvier 2021, si j'occupe mon logement• dès le 1^{er} juillet 2021, si je suis bailleur

2/ À COMBIEN AI-JE DROIT ?

Équipements / Travaux individuels <i>(réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)</i>		Forfait MaPrimeRénov'
	Poêles à granulés	1 500 €
	Poêles à bûches	1 000 €
	Foyers fermés, inserts	800 €
	Rénovation globale	10 000 €
	Bonus sortie de passoire	1 000 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 000 €
	Audit énergétique	300 €

ÉTAPE N° 2



JE VÉRIFIE LES TRAVAUX ÉLIGIBLES ET LES AIDES AUXQUELLES J'AI DROIT SELON MON PROFIL

- Je m'assure que mes travaux sont éligibles
- Je m'informe sur le montant de l'aide auquel je peux prétendre

1/ COMMENT BÉNÉFICIER DE MaPrimeRénov' ?

Je peux déposer mon dossier	<ul style="list-style-type: none">• à partir du 1er janvier 2021, si j'occupe mon logement• à partir du 1er juillet 2021, si je suis bailleur
Je peux lancer mes travaux	<ul style="list-style-type: none">• dès le 1er octobre 2020
Je peux demander mon bonus	<ul style="list-style-type: none">• dès le 1er janvier 2021, si j'occupe mon logement• dès le 1er juillet 2021, si je suis bailleur

2/ À COMBIEN AI-JE DROIT ?

Équipements / Travaux individuels <i>(réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)</i>		Forfait MaPrimeRénov'
	Poêles à granulés	-
	Poêles à bûches	-
	Foyers fermés, inserts	-
	Rénovation globale	5 000 €
	Bonus sortie de passoire	500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	500 €
	Audit énergétique	-